

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE STEPHANIE BARBATO ET SIMON PLENET

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON D'ANNONAY 2

COMMISSION PERMANENTE DU 1^{er} JUILLET 2019

137 672 € pour le canton

15 subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité départementale en faveur du canton d'Annonay 2.

- **4 200 €** répartis entre le Planning familial, Espace 3A, Vivence et Gola au titre de l'aide aux actions des associations agréées Jeunesse et Education Populaire.
- **3 000 €** pour le SEMAD au titre de la modernisation et la professionnalisation des services d'aide à domicile
- **2 500 €** répartis entre La Vanaude, La Batterie Fanfare d'Annonay et la commune d'Annonay au titre du Fonds d'encouragement aux Initiatives Locales
- **39 858 €** pour le Château de la Rivoire au titre du soutien à la restauration et à l'entretien des monuments historiques
- **1 616 €** pour le collège La Lombardière au titre du Fonds commun des services d'hébergement
- **3 750 €** répartis entre le CIAS Annonay Rhône Agglo, l'association la Clé des Champs et le CAMSP au titre du soutien à la parentalité.
- **82 748 €** pour Activ Emploi au titre des actions d'insertion